

Seconde Générale et Technologique

La classe de **Seconde Générale et Technologique** est conçue pour permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle leur permet de tester leurs goûts et leurs aptitudes en découvrant de nouvelles disciplines. À l'issue, ils détermineront le choix de leur parcours au sein du cycle "première-terminale".

Depuis la réforme de 2019, les enseignements des classes de Seconde ont changé et comprennent des **enseignements communs**, des **enseignements optionnels** et un **enseignement technologique** au choix.

Les enseignements communs

- Français
- Histoire-Géographie
- Sciences Économiques et Sociales
- Langues Vivantes 1 et 2
- Mathématique
- Physique-Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences Numériques et Technologie
- Education Physique et Sportive
- Enseignement Moral et Civique
- Enseignement Religieux Catholique

Nos enseignements technologiques optionnels (un au choix)

- Santé et Social
- Management et Gestion

Nos enseignements facultatifs

- Langue Vivante 3 - Espagnol
- Arts Plastiques
- Théâtre

Poursuites d'études à Sainte-Clotilde - Cycle Première/Terninale

- Bac Général
- Bac ST2S
- Bac STMG

Les Sections Sportives

- Athlétisme
- Basket
- Canoë-Kayak
- Escalade
- Handball
- Rugby

Les Sections Européennes - Espagnol et Allemand

La Section Européenne ou de Langues Orientales - **SELO** - est proposée aux élèves de Lycée Général et Technologique : en plus des cours du cursus classique, ils profitent d'un enseignement renforcé en Langue Vivante (1h) et d'un enseignement supplémentaire dans une matière du tronc commun (1h - DNL = Discipline Non Linguistique).

Notre Lycée propose deux sections européennes :

- Une SELO espagnol avec deux DNL au choix : Histoire-Géographie ou Physique-Chimie
- Une SELO Allemand avec une DNL Mathématiques

Chaque élève peut choisir librement celle qui correspond le mieux à ses besoins et ses objectifs.

Les titulaires d'un diplôme de Baccalauréat portant la mention « Section Européenne » pourront :

- améliorer leur niveau de langue, avoir un bagage culturel solide et une connaissance approfondie des pays hispanophones.
- intégrer plus facilement des poursuites d'étude exigeantes (double licence, classes prépa,...)
- effectuer des stages à l'étranger et travailler pour des enseignes et entreprises internationales

Le Diplôme Européen de Compétence et l'Ouverture à l'International

Les élèves ont la possibilité de préparer en deux ans le Diplôme Européen de Compétences (*cf: Plaquette DEC*) en validant 3 Unités de Compétences Capitalisables.

Par ailleurs, différentes possibilités s'offrent aux élèves pour une ouverture à l'international :

- Dual Diploma : double diplôme baccalauréat et équivalent américain (USA)
- Erasmus+ au lycée dès la seconde